

<http://7lameslamer.net/unis-pour-soutenir-les-reunionnais-2179.html>



Unis pour soutenir les « Réunionnais de la Creuse »

- La Réunion - Economie et société -



Date de mise en ligne : jeudi 12 avril 2018

Copyright © 7 Lames la Mer - Tous droits réservés

Comment aider les 2000 enfants réunionnais exilés de force dans les campagnes de France entre 1960 et 1980, à se reconstruire dans l'âge adulte ? Un volumineux rapport d'experts a été remis dans ce sens à Annick Girardin, ministre des outre-mer, ce mardi 10 avril 2018. La sénatrice Nassimah Dindar, la députée Éricka Bareigts, le député Jean-Hugues Ratenon, mais aussi Jean-Roger Siquilini, entrepreneur réunionnais à Paris représentant la société civile, étaient présents pour marquer leur solidarité avec les victimes de ce « scandale d'Etat ».



Vite se cacher pour ne pas être « mangé »...

Il fut un temps où les marmailles de La Réunion [il y a une cinquantaine d'années], ceux qui vivaient dans la misère, s'enfuyaient dès qu'ils entendaient le bruit d'un moteur de voiture. Vite se cacher pour ne pas être « mangé » par la 2C-camionnette-bleue, la 4L-blanche ou « Torouze » (auto rouge) [1].

Ces voitures qui hantaient l'imaginaire populaire à€” mais surtout la réalité à€” étaient réputées « ramasser » les enfants pauvres pour les envoyer « là-bas », dans La France, repeupler des campagnes reculées et désertifiées, principalement dans le département de La Creuse... On promettait alors aux parents hagards « *une vie meilleure pour leur progéniture livrée à elle-même* ». Une vie ailleurs, en « métropole ».



Combien d'enfants coupés de leurs racines ?

Oeuvre d'Alice Neel.

La parole s'est libérée

Combien de destins ont été ainsi broyés ? Combien de familles déchirées ? Combien d'enfants coupés de leurs racines ? Combien de frères et soeurs séparés ?

La tragédie des « déportés de la Creuse », longtemps méconnue, est pourtant le versant le plus visible d'un chapitre de l'histoire post-coloniale : le vaste transfert de population organisé de La Réunion vers la métropole dans les années 1960 et 1970, sous l'impulsion de Michel Debré, député de La Réunion de 1963 et 1988.

Aujourd'hui, la parole s'est libérée. Les victimes de cette « *transplantation de mineurs de La Réunion en France hexagonale* » témoignent. Des documentaires, des films, des livres abordent ce sujet délicat et douloureux. Ce que l'on appelle désormais un « scandale d'état » n'est plus tabou, même si les blessures sont profondes.



Jean-Hugues Ratenon, Éricka Bareigts, Nassimah Dindar et Jean-Roger Siquilini réunis pour la cause des victimes de l'exil forcé, ce mardi 10 avril 2018, au ministère des Outre-mer.

Quelles réparations pour les Réunionnais de la Creuse ?

La recherche de la vérité s'accompagne d'un besoin de reconnaissance pour ceux qui ont été ainsi exilés de force, soit plus de 2000 enfants. Pour mesurer l'ampleur de ce drame, des travaux de recherche ont été menés pendant plus de deux ans, à l'initiative de George Pau-Langevin, alors ministre des Outre-mer, qui a créé à cet effet une commission spéciale. Le relais a ensuite été pris par Ericka Bareigts suite à son accession au ministère des Outre-mer. « *J'ai veillé à ce que la Commission puisse travailler en toute indépendance et avec des moyens adéquats* », précise-t-elle.

Au bout de ces deux années de travaux et de recherches, c'est un volumineux rapport de 700 pages qui a été remis par les experts de la commission nationale à Annick Girardin, ministre des outre-mer, ce mardi 10 avril 2018. Ce moment symbolique chargé d'émotion et porteur d'espoir a été l'occasion pour de nombreux décideurs réunionnais, élus ou acteurs engagés sur le terrain, de manifester leur soutien aux victimes de cet exil forcé.

Gageons que ce rapport permettra de répondre à la question essentielle de l'histoire de ces enfants exilés : quelles réparations pour les Réunionnais de la Creuse ?

7 Lames la Mer

[1] La croyance populaire disait que « Torouze » enlevait les enfants pour leur arracher le coeur et boire leur sang. Cette légende inspire le théâtre Vollard et sert d'intrigue de fond à la pièce « *Torouze* » créée en 1984.